



Le paiement se transforme et vous concerne tous

Actualités en France et en Europe

Webinar Alliance du Commerce - Mercatel
Mardi 9 février 2021

Recommandations pour la bonne tenue de la réunion à distance



Coupez votre micro (sur votre PC et/ou téléphone) pour éviter les bruits parasites



Utilisez la fonction « Chat » pendant le webinar pour poser vos questions ou faire des remarques. Elles seront ensuite reprises par le modérateur et transmises aux intervenants



En fin de présentation, lorsque la session Q&A sera ouverte, vous pourrez rouvrir vos micros. Annoncez votre prénom et nom lorsque vous intervenez

Ordre du jour



1. Le paiement à l'heure du Covid

2. Une réglementation européenne qui concerne tous les commerçants

3. Et demain... ?

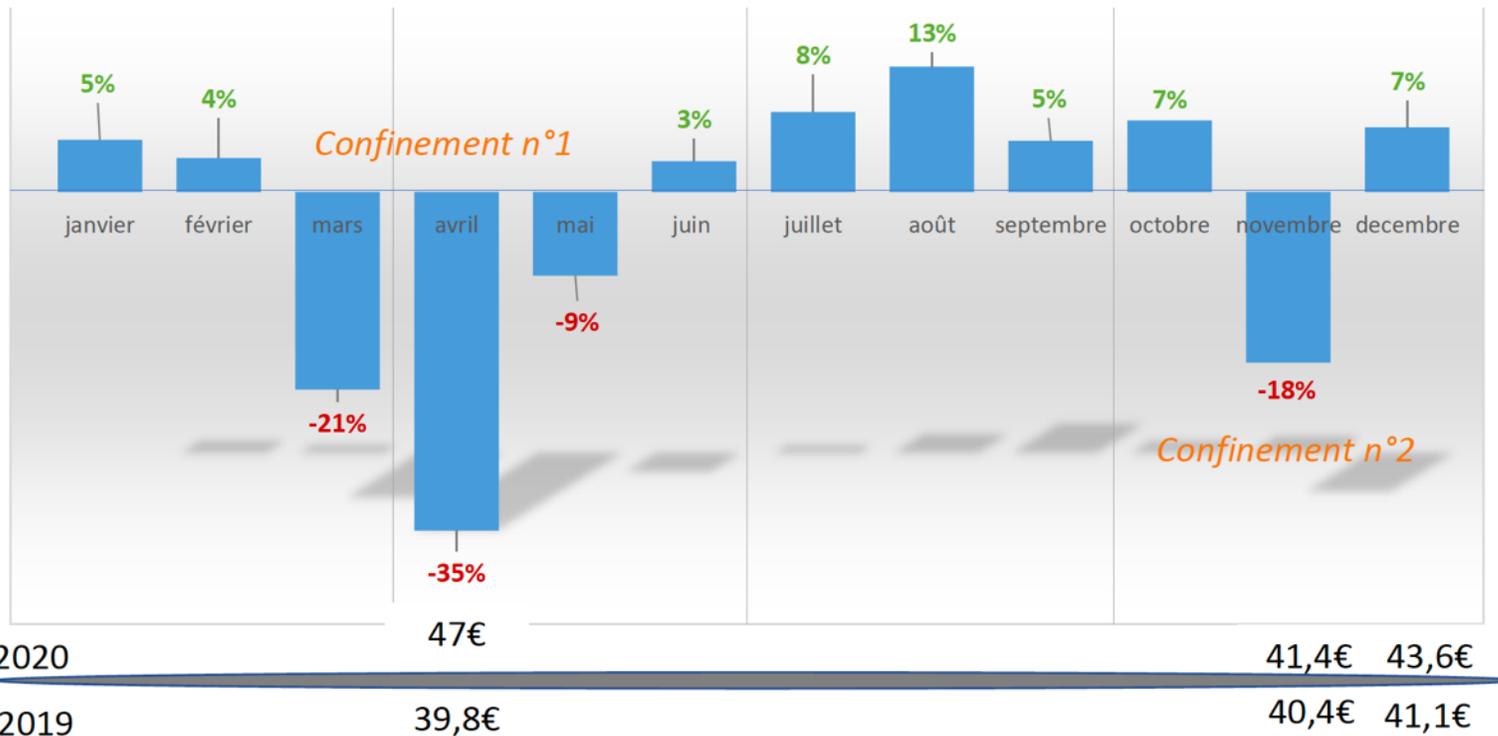
1. Le paiement à l'heure du Covid



Le commerce fortement impacté par les épisodes successifs de mise en œuvre et d'allégement de mesures de restriction



Activité des paiements CB du 6 janvier au 31 décembre 2020 (tout canal confondu, en montant)



Sources :

Panier
Moyen

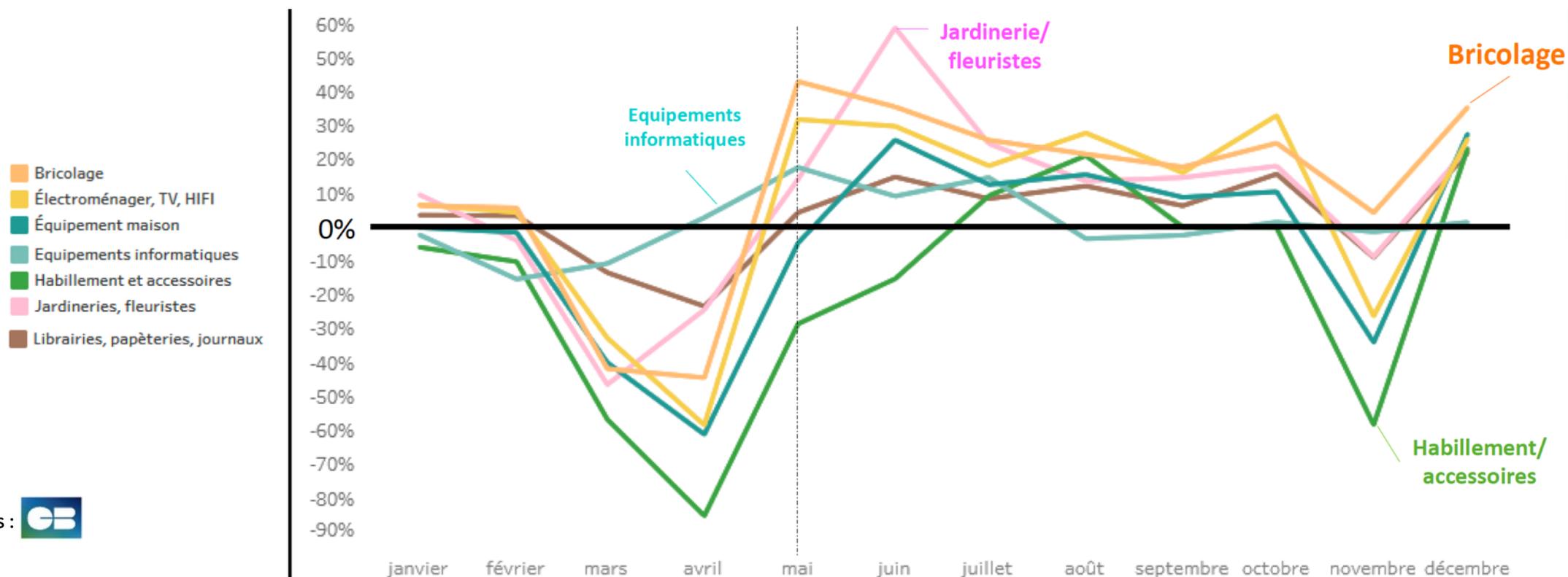
(*) : évaluation susceptible d'être modifiée ultérieurement
 (**) : chiffres basés sur un échantillon représentatif des paiements CB

Des impacts différents en fonction des secteurs d'activité



Evolution des paiements CB du 6 janvier au 31 décembre 2020 (tout canal confondu, en montant)

Zoom sur les secteurs de l'équipement de la maison et de la personne



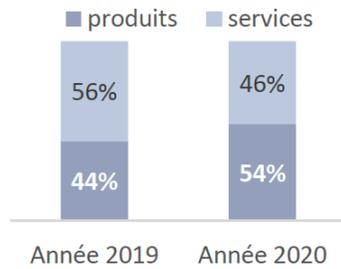
Sources :

(*): évaluation susceptible d'être modifiée ultérieurement
chiffres basés sur un échantillon représentatif des paiements CB

La vente à distance soutient une partie de l'activité du commerce

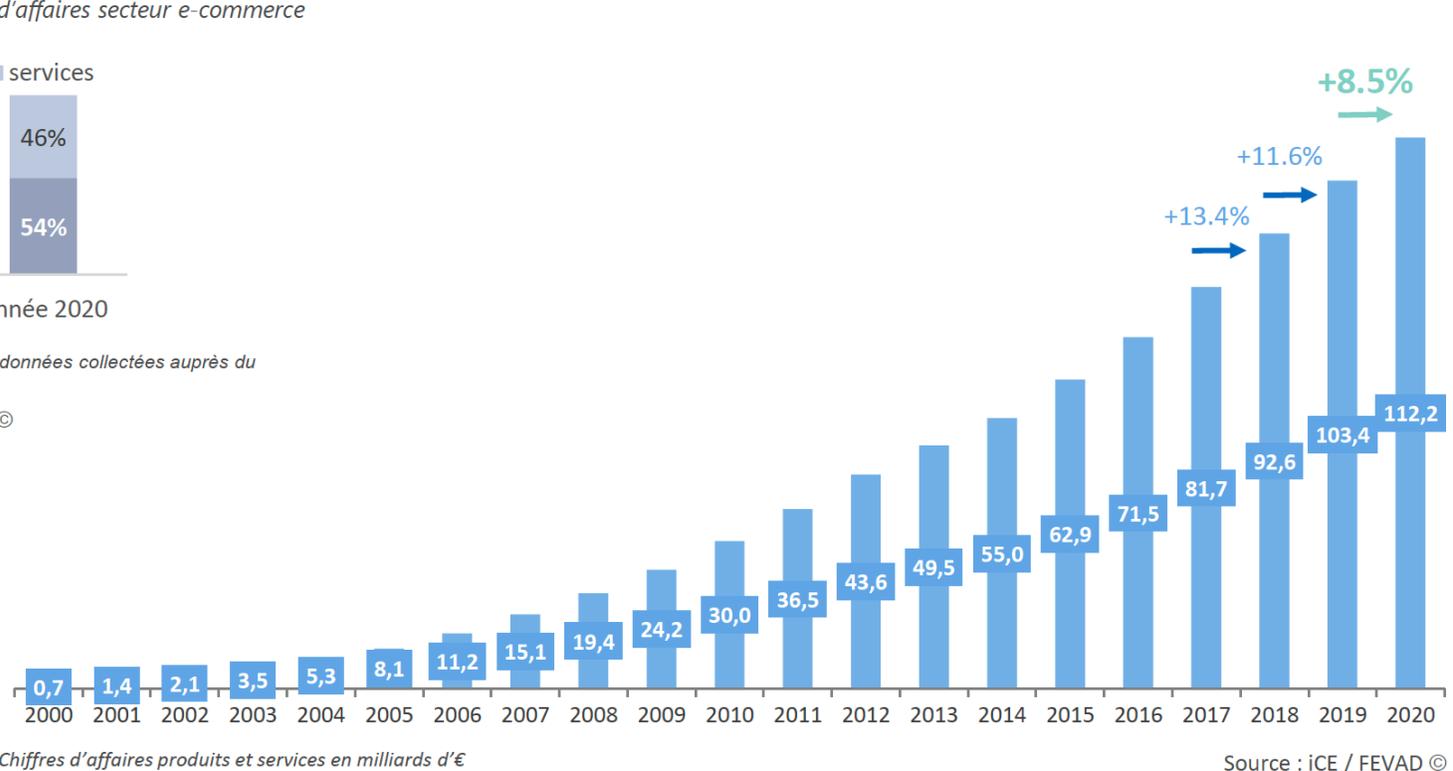


Estimation chiffre d'affaires secteur e-commerce



Calculé sur la base des données collectées auprès du panel ICE PSP / Fevad

Source : ICE / FEVAD ©



→ +32% sur les produits
→ -10% sur les services (dont -41% sur transport, tourisme, loisirs)

112 Mds d'€
(vs 115 projetés en début d'année)

Chiffres d'affaires produits et services en milliards d'€

Source : ICE / FEVAD ©

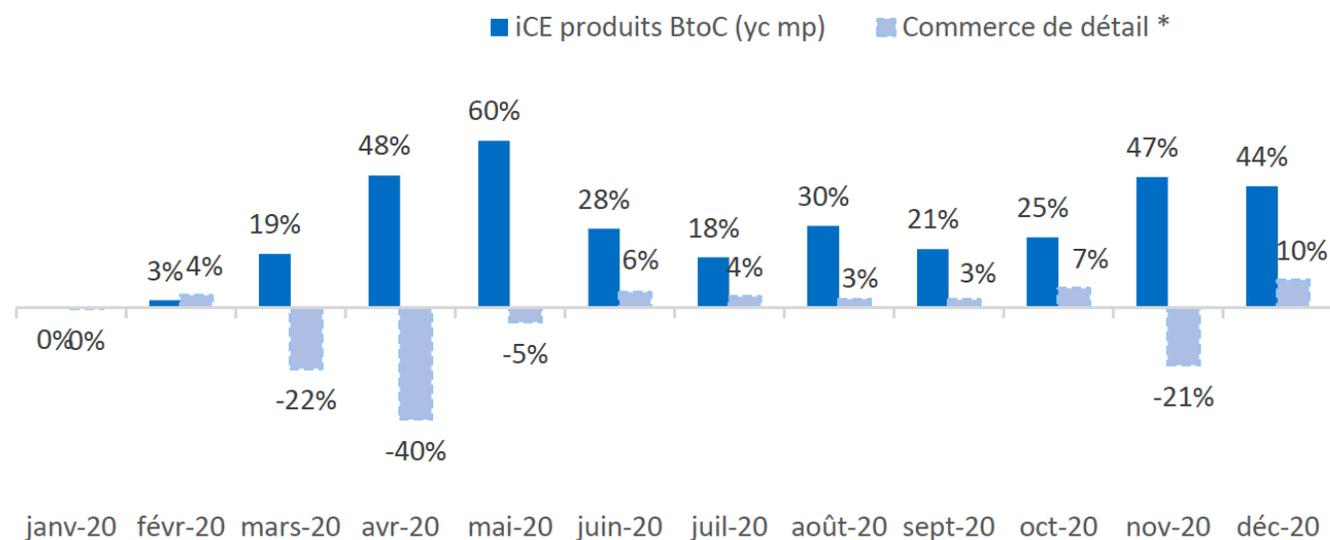
- Le secteur e-commerce produits et services sur internet atteint **112 milliards d'euros en 2020, en hausse de + 8.5% sur un an, avec estimé +32% sur les produits et -10% sur les services dont -41% sur le transport, tourisme, loisirs**

La vente à distance soutient une partie de l'activité du commerce

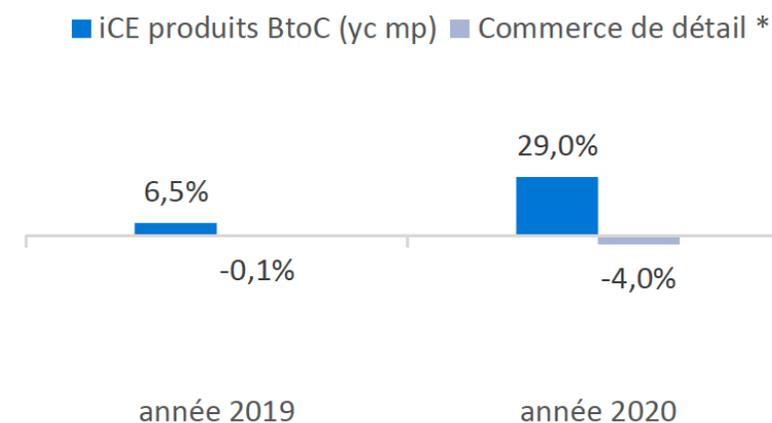


Taux de croissance du chiffre d'affaires des sites du panel iCE100

% par rapport à la même période de l'année précédente



*Commerce de détail y compris alimentaire et automobile, Source : Banque de France



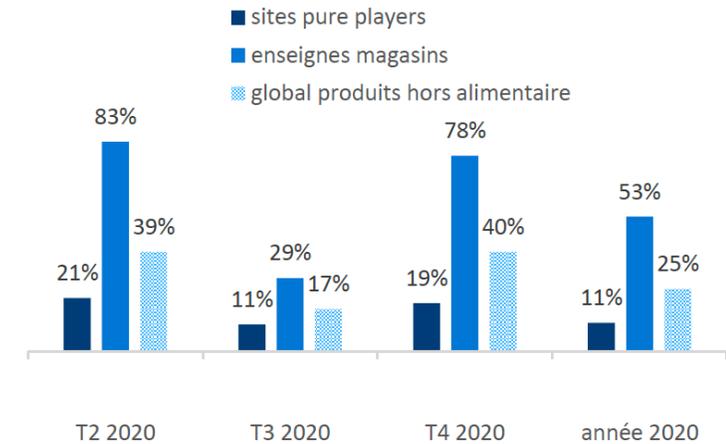
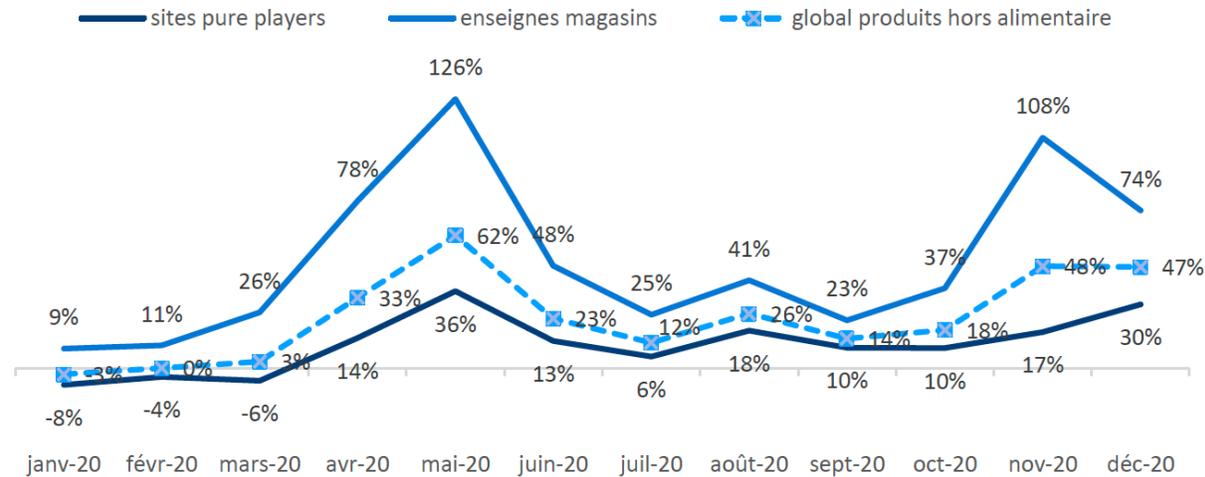
Source: iCE / FEVAD, Banque de France et Insee ©

La croissance de la vente à distance provient largement des enseignes magasins



Taux de croissance du chiffre d'affaires des sites du panel iCE100, vente de produits hors alimentaire, hors places de marché

% par rapport à la même période de l'année précédente



Source: ICE / FEVAD ©

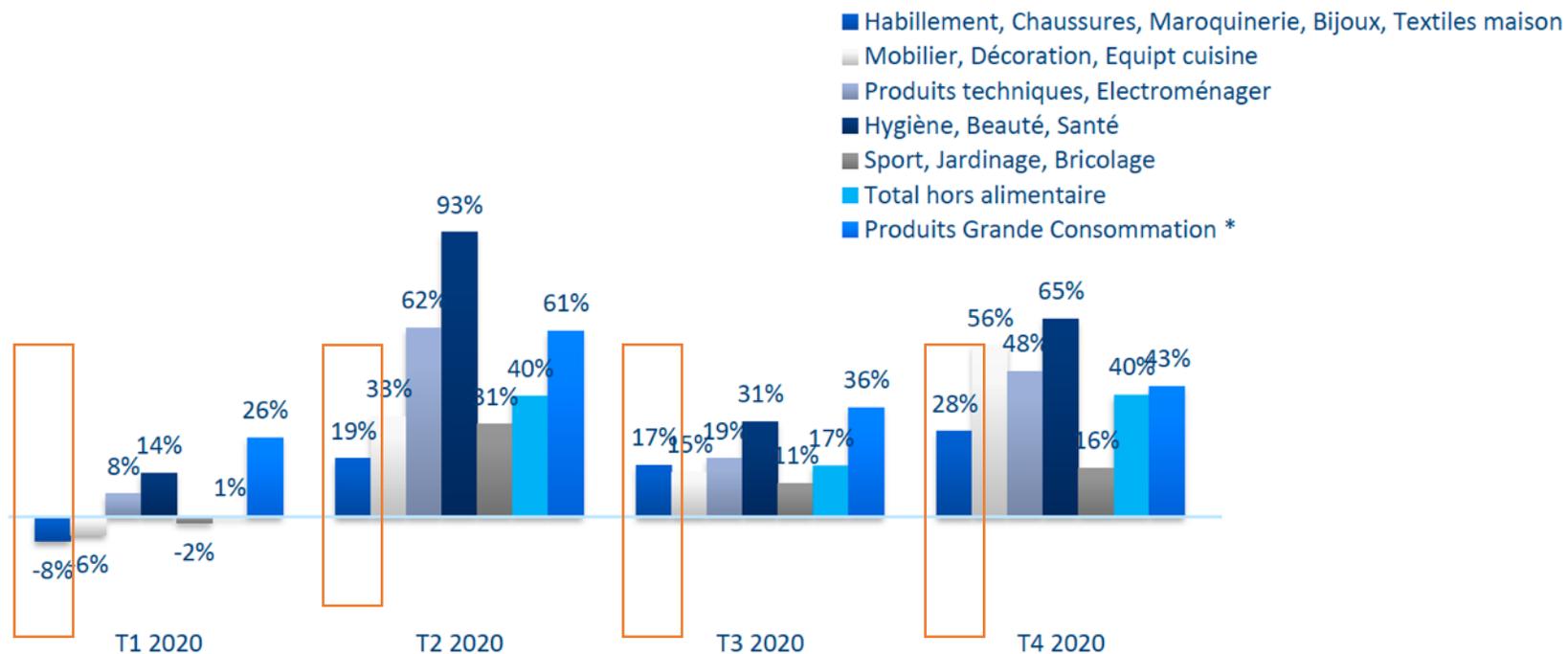
- Sur l'ensemble de l'année, les e-retailers tirent la croissance avec des pics +100% sur chaque confinement.
- 2020 provoque une augmentation de **+50% de leur chiffre d'affaires par rapport à 2019**, avec l'accélération des livraisons à domicile, click and collect et drive

L'omnicanal n'est plus une option

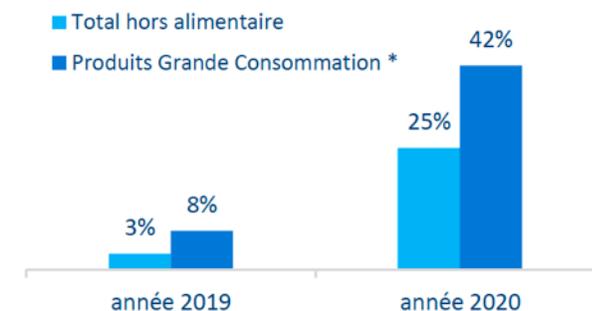
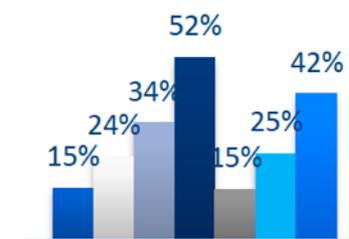


Taux de croissance du chiffre d'affaires des ventes en ligne

(sources : Fevad, iCE100 et Nielsen Produits Grande Conso - Produits BtoC hors alimentaire et hors place de marché)
% par rapport à la même période l'année précédente



Synthèse 2020



En magasin, le paiement par carte voit son usage bondir; le sans-contact explose et les espèces baissent de manière inédite



- La carte bancaire déjà en croissance a vu son usage bondir à compter du mois de mars 2020;
- Ce phénomène intervient après les annonces de confinement et est lié à son **utilisation massive** par les clients qui la privilégient aux autres moyens de paiement;
- Une **évolution s'opère au niveau des habitudes de consommation** liée au contexte de crise (**une fréquentation en magasin réduite** mais un **panier moyen qui augmente**);
- L'**usage du sans-contact** déjà bien ancré dans le quotidien des consommateurs a été **fortement plébiscité** dès l'entrée de crise pour **éviter autant que possible les manipulations et interactions en caisse**;
- Cette tendance s'accompagne d'une **baisse inédite des transactions en espèces**

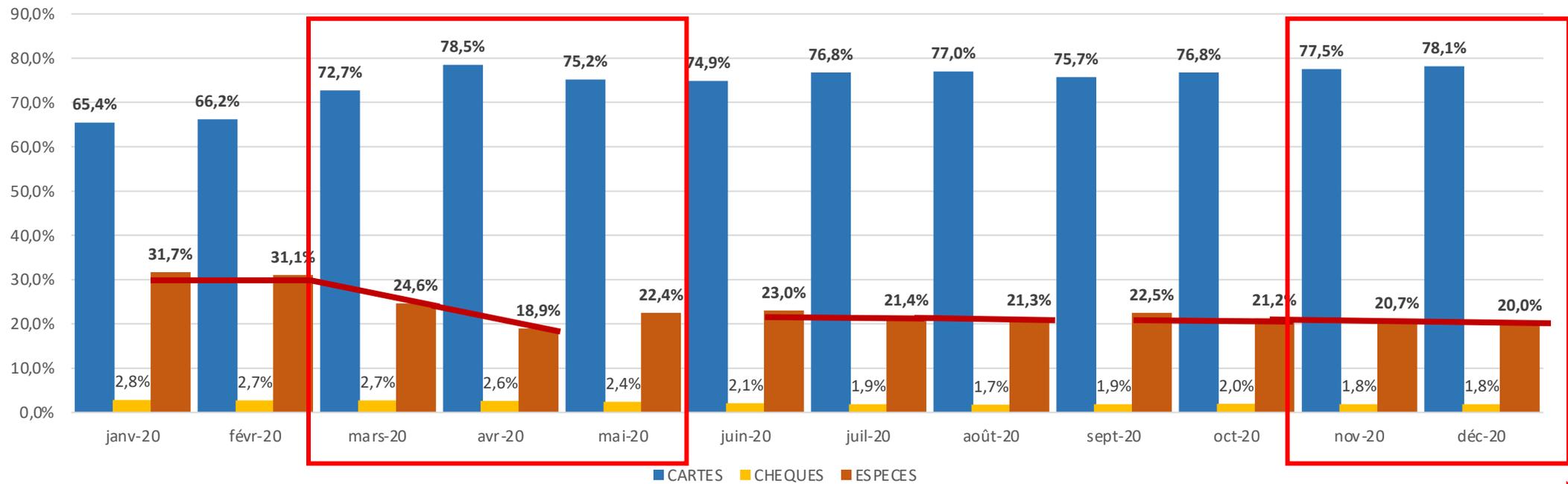
Illustration de l'évolution de l'usage des moyens de paiement dans le secteur de la distribution alimentaire



Vision globale des paiements dans le secteur de l'alimentaire

Evolution de l'usage des moyens de paiement (en nombre)
janvier / décembre 2020

Source : deux enseignes alimentaires
(tous formats de magasins)



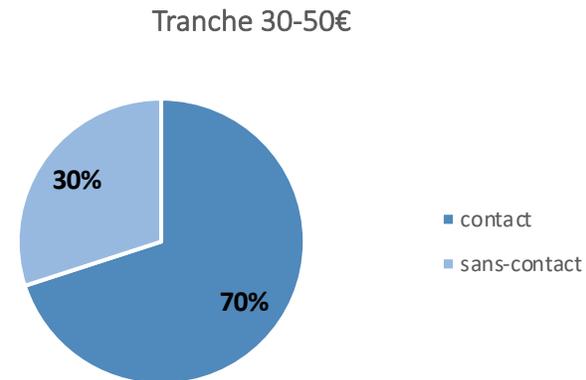
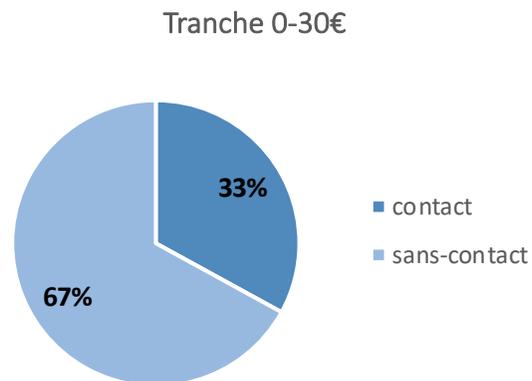
1^{er} confinement
17 mars – 11 mai
11 mai : relèvement du plafond à 50€

2^{ème} confinement
30 octobre – 15 décembre

Le sans-contact, l'un des principaux gagnants de la crise et qui poursuit encore aujourd'hui son essor



- Déjà très largement adopté par les utilisateurs, le sans-contact poursuit aujourd'hui son essor;
- La barre des 4 milliards de transactions a été franchie à la fin de l'année 2020;
- Aujourd'hui, plus d'un paiement par carte sur 2 est réalisé en sans-contact;



Sources :
(janvier 2021)



Une baisse des paiements en espèces observées depuis un an qui semble se poursuivre

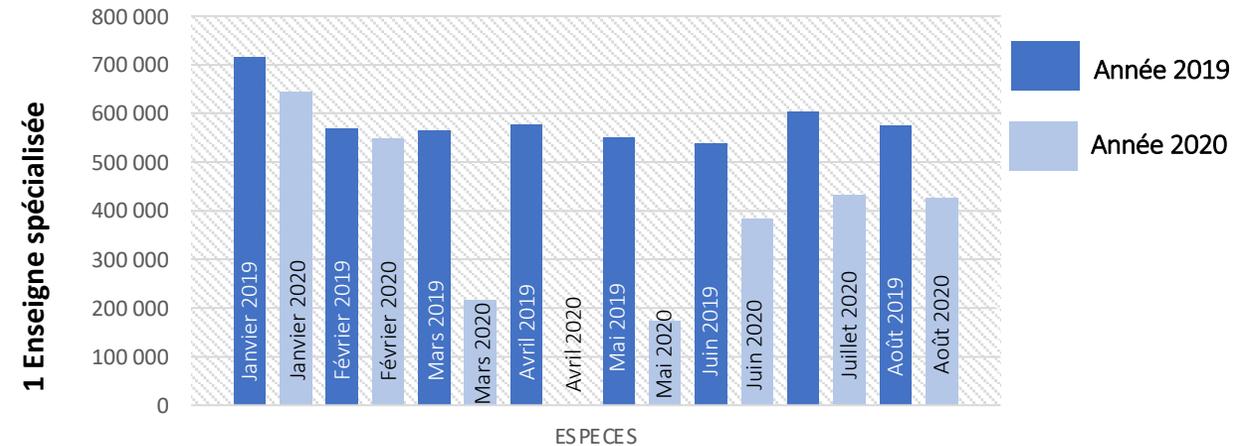


- Une tendance liée :
 - Au fort développement des paiements par carte, notamment du sans-contact;
 - Au report de l'activité magasins vers le e-commerce;

confirmée également par la baisse constatée des retraits DAB.

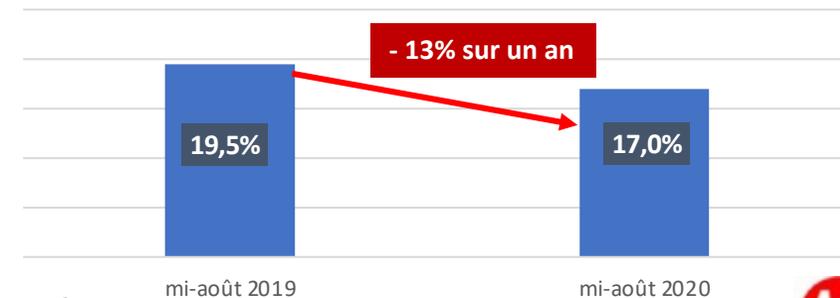
- Cette tendance à la baisse, bien visible dès le 1^o confinement, s'est confirmée voire s'est accentuée sur le reste de l'année.
- Phénomène pour la première fois constaté en Allemagne où pendant la crise, le nombre de transactions espèces a baissé au profit de la carte bancaire;

Evolution des paiements en espèces à mois comparables sur la période 2019/2020



1 Enseigne spécialisée
3 enseignes spécialisées (vision groupe)

Evolution du nombre de transactions espèces sur un an pour un groupe d'enseignes spécialisées (en nombre)



Echanges



2. Une réglementation européenne qui concerne tous les commerçants



Mise en œuvre de la Directive sur les Services de Paiement 2 et de l'authentification forte



Rappel : la DSP2 comprend deux axes principaux :

1. Lutte contre la fraude en e-commerce avec une obligation d'authentification forte si la transaction est à l'initiative du client et hors exemptions (principalement TRA – analyse de risques – et petits montants);
2. Open banking avec le création de deux nouvelles catégories de PSP : accès aux comptes de paiement et initiation de paiement

L'entrée en vigueur aurait du avoir lieu fin 2019 mais a été retardée en raison de l'impossibilité, pour les acteurs de développer les outils nécessaires dans les temps prévus

Mise en œuvre de la Directive sur les Services de Paiement 2 et de l'authentification forte



Rappel : un plan de migration de place révisé en 2020 présenté dans le rapport annuel de l'OSMP :

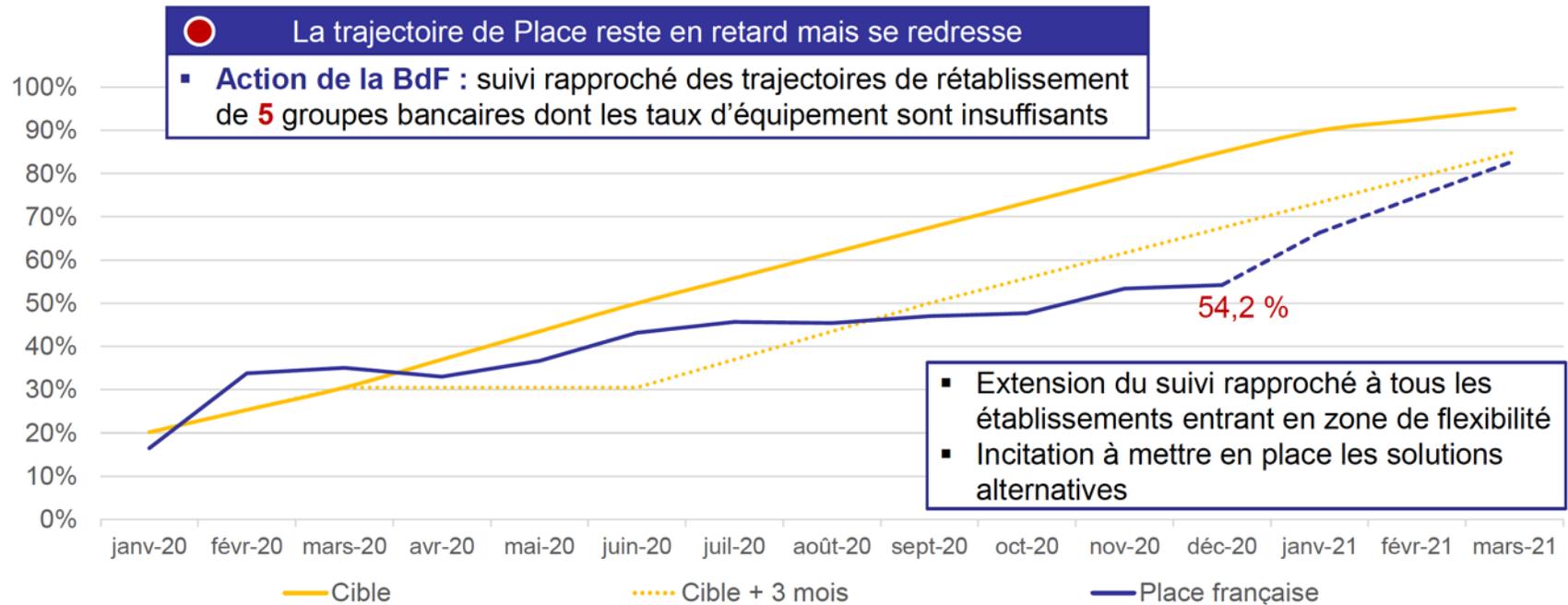
- Un suivi mensuel dans le cadre d'un GT de l'OSMP;
- Une task force soft decline hebdomadaire;
- Une cible T1 2021 avec une tolérance jusqu'en juin;
- Une montée en charge progressive du soft decline pour inciter les commerçants à migrer;
- Une attention de plus en plus pressante sur les MIT/CIT (transaction à l'initiative du commerçant / à l'initiative du client)

Mise en œuvre de la Directive sur les Services de Paiement 2 et de l'authentification forte



Où en est-on ?

1 – Avancement de l'enrôlement des porteurs Part des porteurs actifs sur internet enrôlés



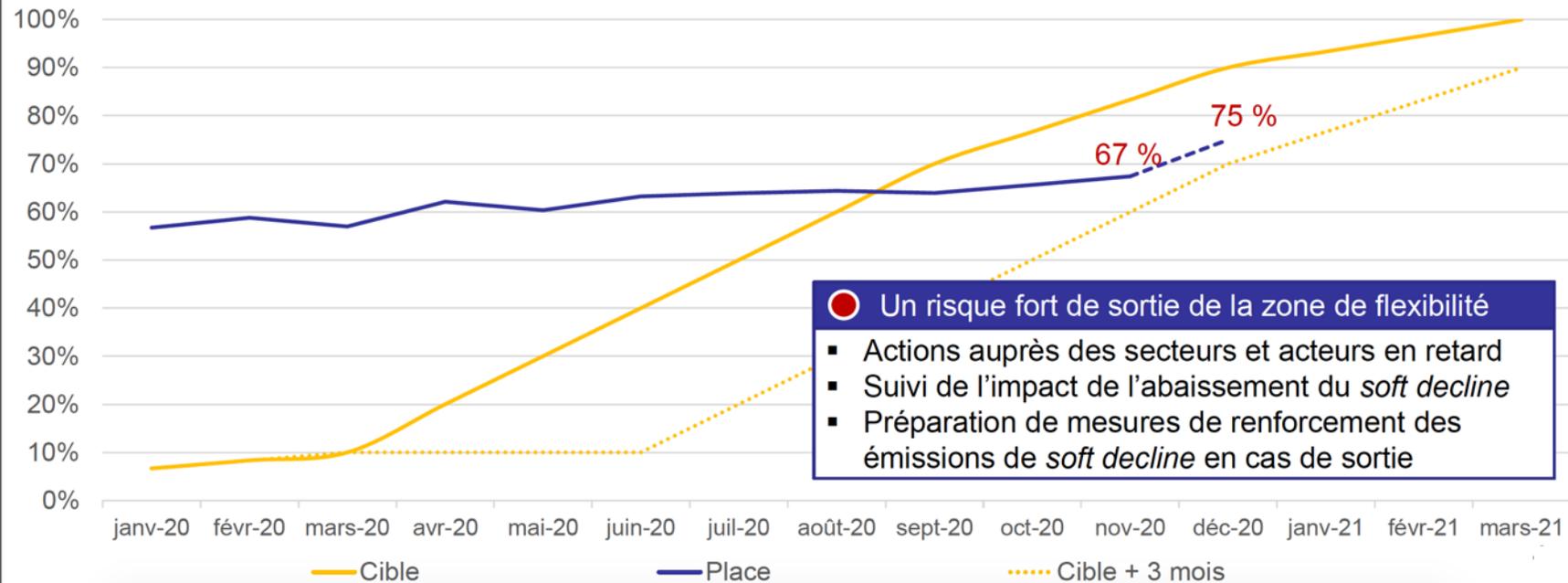
Sources : OSMF
Observatoire de la Sécurité des Moyens
de Paiement

Mise en œuvre de la Directive sur les Services de Paiement 2 et de l'authentification forte



Où en est-on ?

2 – Développement du recours à 3D-Secure Part des flux soumis à obligation de SCA en valeur



Sources : OSMIP
Observatoire de la Sécurité des Moyens
de Paiement

Mise en œuvre de la Directive sur les Services de Paiement 2 et de l'authentification forte



Où en est-on ?

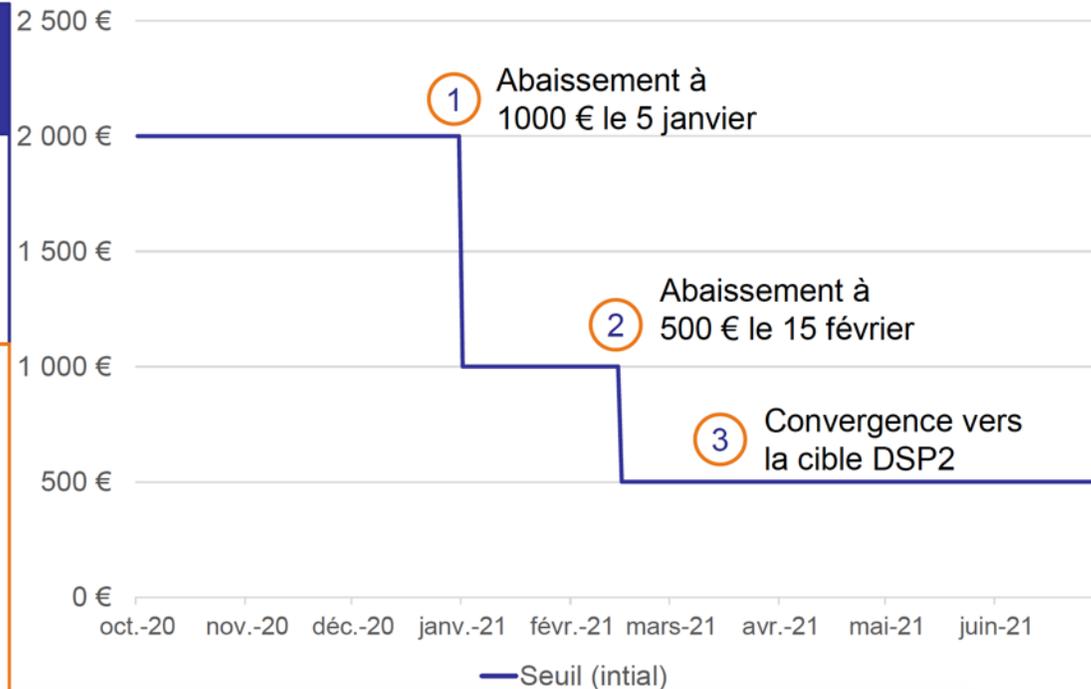
3 – Montée en régime du *soft decline*

● Abaissement réussi du seuil d'émission de *soft decline* à 1.000 € depuis le 5 janvier

- Un taux de recours à 3D-Secure élevé (> 95 %)
- Des volumes de *soft decline* en hausse mais sans conséquence sur les back-offices

Travaux à conduire par la TF sur le **renforcement des émissions** :

- Préparer l'abaissement à 500 €
- Travailler sur les pistes visant à favoriser la convergence DSP2 :
 - Correction de la trajectoire de Place 3D-Secure
 - Lutter contre les stratégies de contournement (MIT/MOTO)



Sources : OSMIP
Observatoire de la Sécurité des Moyens
de Paiement

Mise en œuvre de la Directive sur les Services de Paiement 2 et de l'authentification forte



Les problèmes rencontrés:

- Performance des ACS : **problème à priori résolu qui nécessite une surveillance des taux de réussite en authentification**
- Mobilisation des commerçants sur le soft decline : **1° et 2° étapes franchies**
- De nombreux tests nécessaires avec les 3 réseaux de paiement : **à poursuivre dans le cadre des évolutions des solutions 3DS**
- Une obligation de définir des scénarios de back up en cas d'indisponibilité des ACS :
 - ✓ Traitement des demandes d'autorisation sans authentification préalable
 - ✓ Délégation des émetteurs donnée aux DS fournis par les réseaux de paiement**Élaboration d'un plan de continuité d'activité**
- Préparer les seuils suivants et la gestion des exemptions

Echanges



3. Et demain ?



Une stratégie européenne des paiements



Une démarche nouvelle de la Commission Européenne, présentée le 24/09 ... qui repose sur 4 piliers :

- Des solutions numériques et instantanées
- Des marchés innovants et compétitifs
- Des systèmes efficaces et interopérables
- Des paiements internationaux efficaces y compris pour les envois de fonds

Une stratégie européenne des paiements



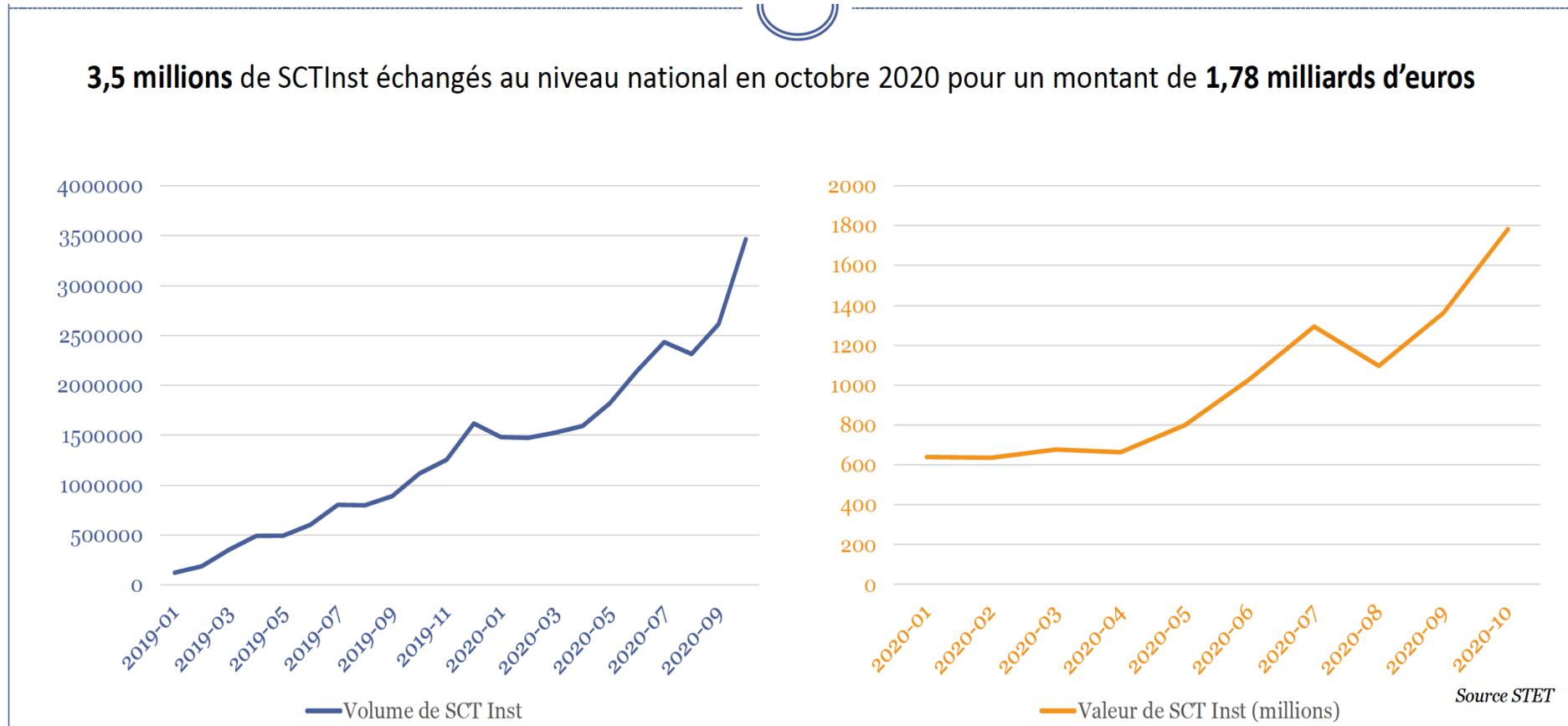
Le paiement instantané défini une nouvelle norme :

- Vers une obligation pour les PSPs
- Une norme européenne en matière de QR code
- Des coûts pour les consommateurs qui ne soient pas supérieurs au virement
- Des fonctions complémentaires comme le remboursement



Le virement instantané : un démarrage à un niveau modeste

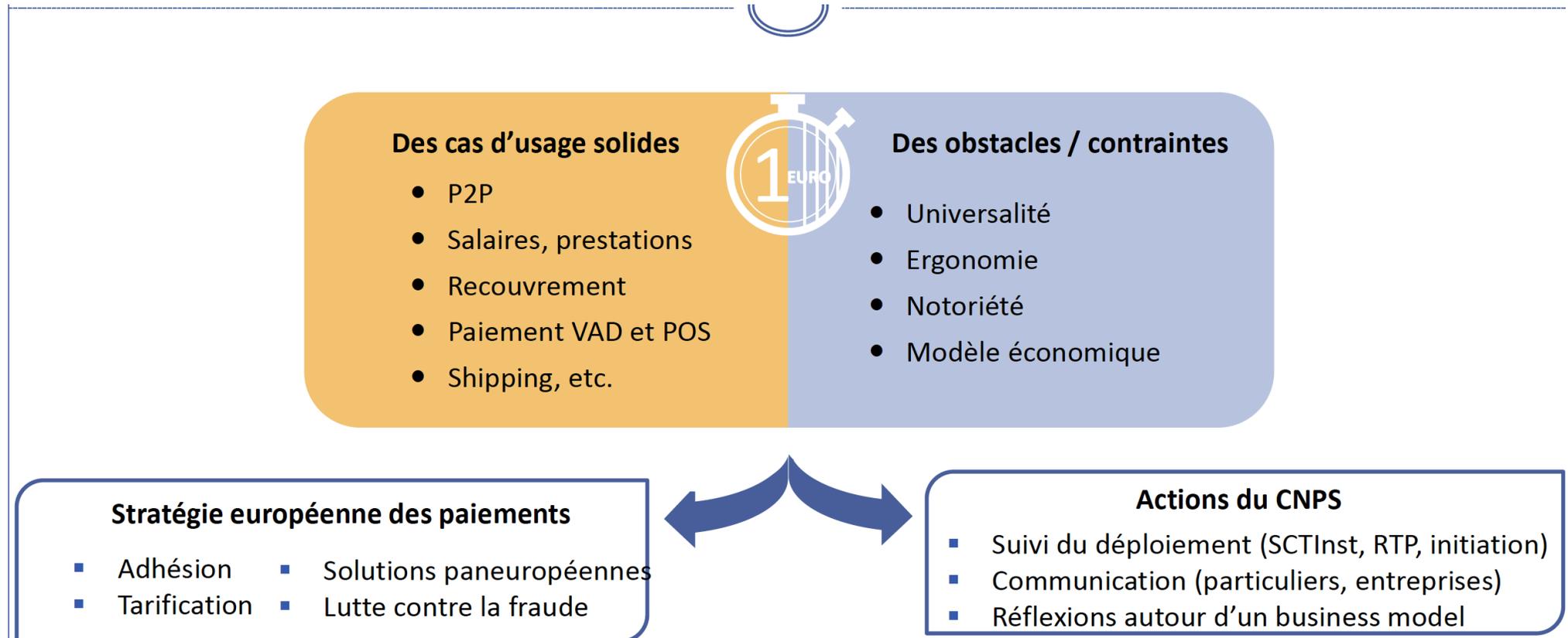
3,5 millions de SCTInst échangés au niveau national en octobre 2020 pour un montant de **1,78 milliards d'euros**



Source STET



Le virement instantané : en synthèse



Une stratégie européenne des paiements



Et aussi :

- Exploiter le potentiel de l'identification numérique pour l'authentification à distance,
- Réaffirmation de la validité de la DSP2 (authentification forte et open banking)
- ...



Converger avec la Stratégie Nationale des Paiements

EPI : European Payment Initiative



Une initiative de 16 banques européennes annoncée en juillet 2020 qui bénéficie d'un environnement favorable :

- Un réseau de paiement concurrent de Visa et MasterCard
- Carte et wallet
- Basé sur l'infrastructure du paiement instantané
- Soutenue par la Commission Européenne et la BCE
- Démarrage prévu en 2022

Actualités

- Création d'une « interim company » dirigée par Martina Weirmert (ex. OW) et désignation des managers de l'organisation
- Wordline et Nets rejoignent EPI
- Adhésion des banques polonaises et espagnoles



Une opinion implicite sur les défis de l'initiative EPI :

- Acceptation par les commerçants et les consommateurs;
- Nouvelle marque;
- Modèle économique compétitif;
- Financement des infrastructures;
- Restriction d'accès à certaines infrastructures ou fonctionnalités

La promesse d'un soutien et d'un label



Rappel des enjeux et questions pour le commerce :

- Gouvernance;
- Modèle économique;
- Frein au décollage du virement instantané ?
- Des conséquences sur le parc d'acceptation
- Des trajectoires nationales à construire

Et aussi... en France



Carte bancaire : vers un déploiement du protocole FR v6

- Non impression systématique des tickets
- A partir de début... 2023
- Donc potentiellement en concurrence avec EPI ?

Le chèque : une action nécessaire en regard du développement de la fraude (500 M€ en 2019) qui s'articule autour de 8 propositions sur les domaines suivants :

- Amélioration du niveau de précision des données statistiques
- Lutte contre les remises frauduleuses (fraude à la mule et scoring des remises atypiques)
- Lutte contre les chèques volés (acheminement, opposition facilitée, utilisation et adéquation du service Verifiance)
- Lutte contre la contrefaçon (à approfondir)
- Pérennisation du Groupe de travail

Echanges



Merci de votre attention et de vos commentaires

